



Termes de Référence

LRPS – 9195345 - 2025 : Appel à consultation pour le recrutement d'une équipe d'experts (es) ou Bureau d'Études pour l'appui à la promotion des services de la médiation familiale en deux lots :

Lot 1 : Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation sur la médiation familiale

Lot 2 : Production des supports de sensibilisation sur la médiation familiale

Mission	Programme d'appui à la promotion des services de la médiation familiale
Type de contrat	Contrat de service institutionnel national ou international
Durée de consultation	150 jours ouvrables étalés sur 10 mois
Date de début	Février 2025
Date limite de soumission	29 janvier 2025
Processus de sélection	Appel à consultation
Langue	Arabe et français

I. Contexte général

La famille constitue la cellule de base de toute société humaine et représente l'institution la plus essentielle dans la socialisation des individus ainsi que dans la transmission des valeurs, des connaissances et des compétences. Conscient de ce rôle fondamental, le législateur marocain, à travers la Constitution, affirme que : « *La famille, fondée sur le lien légal du mariage, est la cellule de base de la société* » et que « *L'État œuvre à garantir, par la loi, la protection de la famille sur les plans juridique, social et économique, afin d'assurer son unité, sa stabilité et sa préservation* ».

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) reconnaît à tous les enfants le droit à la famille. Les parents ont une place essentielle pour l'assurance des droits des enfants et l'État a le devoir de les soutenir dans ce rôle. L'article 8 de la convention engage l'État à respecter le droit de l'enfant de préserver son identité, y compris sa nationalité, son nom et ses relations familiales.

Dans ce contexte, la promotion et la protection de la famille revêtent une importance capitale, conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a toujours mis un accent particulier sur la famille en tant que noyau fondamental du développement. Cela se reflète dans la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement, qui a souligné la nécessité de réviser le Code de la Famille, ainsi que dans les instructions continues et claires de Sa Majesté aux gouvernements successifs. Ces directives visent à élaborer des politiques et des programmes visant à améliorer les conditions de vie des familles et à renforcer leur rôle dans la société.

L'intérêt porté à la promotion de la famille marocaine est d'autant plus crucial face à un processus de changements rapides et multidimensionnels qui impactent directement la vie des familles et se manifeste à plusieurs niveaux : relationnel, fonctionnel et interactionnel. Ce phénomène affecte la stabilité et la résilience des familles, ainsi que de la société dans son ensemble. Ce processus de changement qui se distingue par son intensité et sa rapidité, met en épreuve l'ensemble des modèles familiaux traditionnels, et toutes ses structures hiérarchiques, ses tailles, ses fonctions sociales, ses rôles, ses statuts...

La promotion et la protection de la famille occupent une place centrale dans toutes les interventions et programmes du Ministère qui œuvre pour :

- Promouvoir et renforcer les droits de la famille, comme levier d'ancrage des valeurs fondamentales (droits, respect, ouverture, etc.) ;
- Développer les services et les métiers d'aide à la famille, tels que les crèches sociales pour la prise en charge de la petite enfance, les clubs de jour pour personnes âgées, la formation et l'accréditation des travailleurs sociaux, et le développement des métiers d'aide à domicile, en encourageant l'investissement dans l'économie des soins ;
- Mettre en place des programmes d'accompagnement des familles, notamment à travers l'orientation, l'éducation parentale, la médiation familiale, ainsi que des activités visant à favoriser l'épanouissement et le bien-être familial ;
- Promouvoir et animer l'écosystème local en mobilisant les acteurs associatifs et le secteur privé qui œuvrent avec et auprès des familles ;

Le Ministère a également joué un rôle de leadership dans l'élaboration d'une politique familiale sociale, visant à être à la fois inclusive et respectueuse des droits fondamentaux de chaque membre de la famille.

Cette politique a pour objectif de renforcer la cohésion familiale et d'accroître la résilience des familles face aux défis sociaux et économiques, tout en répondant à l'évolution des valeurs sociétales.

Dans le cadre de cette politique, une attention particulière est portée au travail avec les familles, en mettant l'accent sur des approches adaptées à leurs besoins spécifiques. Ce travail inclut notamment le renforcement de la médiation familiale comme levier stratégique pour améliorer la stabilité au sein des foyers, tout en favorisant un dialogue constructif et une résolution appropriée des conflits conjugaux et familiaux, centrée sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant.

En soutenant les familles dans leur diversité et en les accompagnant dans le développement de stratégies positives de gestion des conflits, le ministère cherche à promouvoir un environnement familial stable, propice au bien-être et à l'épanouissement de chaque individu.

Le ministère de la Solidarité a également développé un programme spécifique dédié à la médiation familiale, en tant que mécanisme alternatif de résolution des différends familiaux en dehors du système judiciaire. Ce programme repose sur le principe du dialogue et de la négociation, visant à construire et reconstruire les liens familiaux. Il contribue ainsi à préserver la cohésion entre les membres de la famille, à les protéger contre la désintégration et à promouvoir la culture du dialogue au sein du foyer.

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- Sensibiliser à l'importance de la médiation familiale et en définir les domaines, les fondements et les concepts ;
- Développer des techniques professionnelles pour la pratique de la médiation familiale ;
- Fournir des services visant à maintenir la cohésion familiale et la stabilité sociale ;
- Soutenir et autonomiser les organisations de la société civile en leur fournissant les outils et les techniques appropriés en matière de médiation familiale.

La mise en œuvre de ce programme repose sur un partenariat avec un réseau d'associations engagées dans la protection de l'enfance, l'accompagnement des familles vulnérables, et qui œuvrent pour développer des services de médiation familiale adaptés aux besoins des familles.

Avec l'appui de l'UNICEF, le Ministère prévoit de :

- Développer un programme de formation dédié à la médiation familiale, axé sur des approches pratiques et respectueuses des droits des enfants ;
- Élaborer et mettre en place un programme de renforcement des capacités destiné aux professionnels intervenant directement auprès des familles, afin de renforcer leurs compétences en médiation familiale ;
- Promouvoir la médiation familiale auprès des familles, en créant et en diffusant des supports d'information et de communication périodiques, adaptés à leurs besoins.

II. Objectifs, activités et bénéficiaires de la consultation

Le Ministère, en collaboration avec l'UNICEF, lance un appel à consultation pour l'élaboration d'un programme de renforcement et promotion de la médiation familiale, comprenant deux volets principaux : (i) un volet formation et renforcement des capacités, et (ii) un volet qui concerne la sensibilisation et la diffusion de la culture de médiation familiale.

Le programme vise à fournir aux participants les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires à la délivrance de services de qualité en médiation familiale. Il s'inscrit dans le cadre du référentiel social et culturel du pays, des missions confiées à la vision du Ministère et des orientations de la politique familiale sociale.

Les objectifs spécifiques de ce programme sont :

- **Fournir une meilleure compréhension du concept de médiation familiale**, y compris son émergence, ses principes de base, ses domaines d'application, les phases du processus, le rôle du médiateur, la théorie du conflit, ainsi que des simulations de médiation.
- **Harmoniser et unifier les concepts, définitions et modalités de prise en charge** des différentes formes de violence, d'abus, d'exploitation, de négligence et d'abandon.
- **Doter les participants des techniques de communication adaptées à la médiation familiale**, incluant des méthodes de questionnement, des techniques de modération, ainsi que des modèles et théories de la communication.
- **Initier les participants aux approches et techniques de gestion de la médiation familiale notamment des émotions et des manipulations**, notamment le rôle des émotions dans les conflits, la gestion des situations difficiles, la communication non violente, les convictions et manipulations, ainsi que les types de personnalité...
- **Sensibiliser aux aspects interculturels et éthiques de la médiation familiale**, notamment la distinction entre médiation et autres disciplines (application de la loi, arbitrage, thérapie, coaching), ainsi que l'éthique et la morale dans l'exercice de la médiation.
- **Introduire les styles de médiation** en fonction des rôles : facilitateur, évaluateur et transformateur.
- **Sensibiliser sur l'importance de la médiation familiale** dans l'épanouissement et résilience des familles, notamment dans les périodes de crise.

Les activités prévues dans le cadre de cette consultation comprennent, sans s'y limiter, les actions suivantes :

- Revue documentaire et préparation des documents et outils nécessaires à la formation.
- Élaboration de la note conceptuelle de la formation, incluant :
 - a. Les objectifs pédagogiques et les résultats attendus ;
 - b. Les approches pédagogiques à adopter ;
 - c. Des fiches sur le contenu thématique par session/module et l'agenda détaillé de la formation (planning)
- Élaboration et adaptation des outils pédagogiques, ainsi que du **guide de formation**.
- Facilitation des sessions de formation.
- **Évaluation de la formation** à l'aide de méthodes d'analyse et de retour d'expérience.
- Rédaction du **rapport final de la formation**, incluant les recommandations issues de l'évaluation.
- Préparation d'un support électronique regroupant tous les documents pertinents à remettre aux participants.
- Conception et production d'une **mallette pédagogique** adaptée aux besoins des formateurs.
- Identification des participants ressources afin de constituer un pôle de formateurs.
- Proposition et mise en œuvre d'un programme de formation pour les formateurs/trices.

Les bénéficiaires de la formation :

- **Les bénéficiaires directs** : les acteurs de la société civile d'associations engagées dans la protection de l'enfance, l'accompagnement des familles vulnérables, et qui œuvrent pour développer des services de médiation familiale adaptés aux besoins des familles, ainsi que des représentants des instances des « Adoul » et autres organismes impliqués dans les actions de la médiation.
- **Les bénéficiaires indirects** : les familles, les enfants et les membres de la communauté.

III. Organisation de consultation :

La consultation sera réalisée en deux lots selon ce qui suit (*les deux lots peuvent être réalisés par le même prestataire ou par deux prestataires différents*) :

Lot 1 : Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation sur la médiation familiale

Ce 1^{er} lot comprendra les étapes – activités suivantes

1. L'élaboration **d'un kit pédagogique sur la médiation familiale** ou **guide de formation**. Ce kit doit se référer aux normes internationales et s'inspire des bonnes pratiques au niveau national, qui seront présentés sous forme de mallette pédagogique accessible, en langue arabe, pour une large dissémination et déploiement par les acteurs associatifs et professionnels de la médiation ;
2. **L'animation des sessions de formation initiale des représentant(e)s des ONG**, dont le nombre de session, sera déterminé en fonction des modules proposés (au moins **4 sessions de formation** de cinq (5 jours) chacune, seront souhaitées au niveau de 4 régions).
3. **L'animation d'ateliers de formation de formateurs**, qui seront choisis parmi les participants aux formation initiale (au moins 2 ateliers seront souhaités au niveau national au profit d'au moins 36 bénéficiaires (3 par région)).
4. La **production d'un contenu e-learning (au moins 10 vidéos de formation digitale** au format de type SCORM intégrant des vidéos et des animations à intégrer dans une plateforme LMS de type MOODLE. Ces vidéos devront en être tirées également pour une diffusion sur les réseaux sociaux du ministère et de son partenaire l'UNICEF. Assurer la coordination de la production des dix (10) vidéos de formation digitales selon les exigences susmentionnées (contenu et aspects techniques).
5. **L'élaboration du rapport global** de formation incluant les résultats d'évaluation des sessions de formation.

Le prestataire doit appliquer des approches participatives, créatives, interactives et d'apprentissage actif des adultes pour générer une participation optimale des participants, des échanges fructueux entre le prestataire et les participants, et pour maximiser les résultats en termes de processus d'apprentissage.

La méthodologie sera basée sur les principes de l'andragogie, notamment :

- Présenter de nouvelles idées de manière respectueuse avec ce que les apprenants connaissent et pratiquent ;
- Habilitier les participants à découvrir les idées par eux-mêmes ;
- Permettre à tous les participants de parler, de discuter et de pratiquer ;
- Aider les participants à regarder d'un point de vue différent les causes et les pratiques sous-jacentes ;
- Inspirer les apprenants à prendre des mesures et à résoudre des problèmes.

Lot 2 : Production des supports de sensibilisation sur la médiation familiale

Ce deuxième lot comprendra les éléments suivants :

1. **L'élaboration d'un cahier de mission** précisant la démarche, les moyens techniques et financières et le chronogramme détaillé pour la production du spot et de la capsule de sensibilisation ;
2. **La production d'un spot TV d'une durée de 40 secondes** : Ce spot de sensibilisation sur la médiation familiale sera d'une durée maximale de 40 secondes et aux standards de diffusion sur les supports de communication digitale et les chaînes de télévision publiques nationales.
 - Des liens internet téléchargeables selon les formats utilisés par les chaînes de télévision medi1tv ; 2M ; SNRT et les réseaux sociaux sont à fournir par mail.

- Une version audio MP3 HD (capsule radio) des différentes versions linguistiques est à livrer sur support approprié à convenir avec le comité technique pour diffusion sur les chaînes radio ;
- 3. La production d'une capsule de sensibilisation sur l'importance de la médiation familiale,** destinée aux familles, d'une durée de 2 minutes (à diffuser sur les supports de communication digitale).

Le prestataire doit appliquer des approches participatives, créatives, interactives et d'apprentissage actif des adultes, aussi pour les activités du lot 2, pour générer une participation optimale des participants (à au moins un atelier), dans le développement de la première version du spot et de la capsule radio

NB : la consultation peut être réalisée par un seul prestataire qui se chargera de la réalisation des 2 lots ou par deux prestataires distingués.

IV. Chronogramme Global Prévisionnel & Résultats Attendus/livrables

La mission des consultants se déroulera à partir du mois de janvier 2025 pour une durée totale de 10 mois et devra prendre fin au plus tard au 31 /10/ 2025. A l'issue de l'appui, les résultats suivants sont attendus :

Pour le lot 1 :

- **Kit pédagogique sur la médiation familiale ou guide de formation** sous forme de mallette de formation comprenant les différents modules de formation dispensés
- **L'animation de 4 sessions de formation initiale des représentant(e)s des ONG au niveau de 4 régions**
- **36 formateurs/trices identifiés** à partir de la formation initiale, et **formés** sur les techniques de formation en matière de médiation familiale (3 par région) ;
- **Production d'un contenu e-learning (au moins 10 vidéos de formation digitale) ;**
- **Un rapport global final du programme de formation** incluant entre autres, la description du déroulement de la formation, les approches méthodologiques et les outils utilisés, les résultats de l'évaluation de la formation et les recommandations pour son déploiement à l'échelle territoriale et nationale...

Pour le lot 2 :

- **Un spot TV d'une durée de 40 secondes avec sa version audio MP3 HD** (capsule radio)
- **Une capsule vidéos/podcast de sensibilisation** sur l'importance de la médiation familiale, destinée aux familles, d'une durée de 2 minutes
- La conception et l'idée créative de ces supports doit être originale et inédite. De ce fait, le prestataire devra mobiliser les ressources professionnelles nécessaires en conception rédaction et veiller à l'utilisation de matériel technique adapté durant tout le processus de création, de production et de post production.
- La langue utilisée doit être l'arabe et sera traduite en français et dans les trois variantes de la langue amazighe.

Propriété des supports de formation et droits d'utilisation :

Il est à noter que le spot, la capsule vidéo, les rushes, ainsi que l'ensemble des supports de formation produits dans le cadre de l'exécution du présent contrat (Lot 1 et Lot 2) sont la propriété exclusive du ministère de la Solidarité, de l'Intégration Sociale et de la Famille et de son partenaire l'UNICEF.

Ces derniers disposent du droit d'utiliser ces supports selon leurs besoins, y compris les droits à l'image des acteurs et de toute personne apparaissant dans le spot ou la capsule vidéo concernée par le contrat. L'utilisation de ces supports et droits d'image est accordée pour une durée de trois (3) ans.

V. Profil du bureau de l'expertise

Le prestataire qui sera chargée de l'exécution de la présente consultation, devra comprendre des membres avec des profils de formation adéquate et une expérience reconnue dans le domaine, permettant de réaliser le travail demandé dans de bonnes conditions.

Pour le lot 1 : les membres de cette équipe doivent avoir une expérience dans leur domaine d'intervention et avoir mené des travaux similaires aux prestations demandées dans le lot 1 de la présente consultation pour le compte du secteur public ou privé.
Cette équipe devrait comporter nécessairement (1) un(e) spécialiste en matière de médiation familiale, (2) un(e) spécialiste en ingénierie de la formation de préférence dans les domaines sociaux et de droits humains et (3) un(e) spécialiste de production en e-learning.

Pour le lot 2 : le prestataire doit comprendre plusieurs profils de spécialistes en lien avec la nature de la prestation et dispose des moyens techniques nécessaires à la réalisation des deux prestations de ce lot

Les profils recherchés de chaque lot doivent remplir au moins les critères suivants :

Pour le lot 1 :

Profil spécialiste en matière de la médiation familiale

- Avoir un diplôme l'enseignement supérieur (Bac+5) en sciences sociales, sociologie, psychologie sociale, sciences de l'éducation, ou psychologie, ou psycho-sociologie, ou diplôme équivalent ;
- Expérience professionnelle dans le domaine de la formation en matière de médiation familiale et les thématiques en lien ;
- Une certification nationale ou internationale reflétant l'expérience en matière de la médiation familiale (attestations de référence ou certificats de formation, productions en matière de médiation familiale, production de guide en lien avec le sujet, diplômes ou autres...).

Profil spécialiste en ingénierie de la formation ou diplôme similaire :

- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac+5) en sciences économiques et sociales, en ingénierie sociale ou ingénierie de formation ou équivalent ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans témoignant son expérience en tant que formateur ;
- Diplôme ou certification en matière de l'ingénierie de formation.

Un spécialiste de production en e-learning :

- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac+5) en informatique ou diplôme similaire
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans témoignant son expérience en tant que spécialiste de production en e-learning avec des attestations de références (au moins 2) témoignant de l'expérience en matière de production de supports de formation E-Learning...).

Pour le lot 2 :

Un ou plusieurs profils spécialistes en sciences de communication ou domaine similaire :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac+5) ou Master en sciences de l'information et de la communication, ou marketing, ou management ; événementiel, direction artistique

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la communication institutionnelle et production de supports de communication et de sensibilisation ;
- Une certification nationale ou internationale ou attestations de référence témoignant l'expérience en matière de production des supports et développement du contenu de sensibilisation (attestation de référence témoignant de l'expérience en matière de production de spots, capsules, supports de communication,

Profils Recherchés :

- Un ou plusieurs spécialistes en production, graphisme, infographie, design ou domaines similaires.
- Diplôme Bac+4 en graphisme, communication, infographie, design ou domaine équivalent.
- Minimum de 3 ans d'expérience dans les domaines de la création graphique, la communication et la production.

VI. Documents à soumettre :

1. Présentation de l'entité soumissionnaire :

- Date de création de l'entreprise
- Localisation de l'entité
- Ressources humaines : effectif, compétences et expériences des collaborateurs
- Ressources matérielles : équipements, locaux
- Capacités financières de l'entité
- Projets réalisés : description des projets significatifs menés par l'entité dans le domaine concerné

2. Note de présentation de l'équipe technique :

- Une présentation détaillée de l'équipe technique proposée pour mener à bien le projet, accompagnée des **CV actualisés** et **détaillés** des membres de l'équipe.

3. Attestations de référence :

- Les attestations de bonne exécution de travaux similaires réalisés par l'agence, accompagnées d'autres références jugées pertinentes (minimum 2 attestations de bonne exécution).

4. Portfolio du prestataire:

- Un portfolio présentant les réalisations antérieures du prestataire pour des prestations similaires.

VII. Calendrier des activités et livrables :

Activités et livrables à réaliser	Durée	% Paiement
Lot 1 : Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation sur la médiation familiale (100jours)		
Livable 1 <ul style="list-style-type: none"> La note méthodologique intégrant les objectifs pédagogiques, les approches méthodologiques, les fiches techniques par session/ modules et Chronogramme de réalisation avec un aperçu sur le Kit de formation des ONG et des formateurs 	10 jours	5%
Livable 2 - Rapport incluant : <ul style="list-style-type: none"> Une synthèse de la revue documentaire ; un aperçu sur la Conception globale de la formation incluant les thématiques pertinentes identifiées selon les profils des bénéficiaires, les approches et objectifs pédagogiques, sommaire des modules de la formation proposés, ... Un kit pédagogique sur la médiation familiale ou guide de formation sous forme de mallette de formation comprenant les différents modules de formation dispensés 	10 jours	15%
Livable 3 : Rapport d'animation des 4 sessions de formation initiale au profit des représentant(e)s des ONG au niveau de 4 régions et des deux ateliers de formation de formateurs , avec aperçu sur le déroulement des sessions de formation y compris les recommandations basées sur les évaluations (pré/post évaluation) des participants avec en annexe, les présentations utilisées et documentation de soutien format Word et Powerpoint ; le rapport d'identification des formateurs incluant la méthodologie, les critères de sélection, la liste des participants identifiés, , etc.	40 jours	40%
Livable 4 : Production d'un contenu e-learning (10 vidéos de formation digitale)	30 j	30%
Livable 5 : Un rapport global final du programme de formation intégrant : <ul style="list-style-type: none"> Les recommandations de l'évaluation et proposition d'amélioration. (Version longue et version résumée en Word et Powerpoint) ; Compte rendu des sessions et ateliers de formation ; Versions finales validées de l'ensemble des livrables ci-dessus ; Traduction d'une version résumée en Français Liste des bénéficiaires... 	10 jours	10 %
LOT 2 : Elaboration des supports de sensibilisation sur la médiation familiale (50 jours)		
Livable 1 : <ul style="list-style-type: none"> Cahier de mission spécifiant l'approche, les moyens humains, techniques et financiers pour la réalisation de la prestation 	5 jours	10 %
Livable 2 : <ul style="list-style-type: none"> 1 spot TV en arabe, avec sous titrage en amazigh, de 40 second pour sensibiliser les familles sur l'importance de la médiation familiale dans l'éducation à la gestion des conflits familiaux et la 	25 jours	40 %

préservation des droits et l'intérêt suprême des enfants, avec la version audio MP3 HD (capsule radio)		
Livrable 3 : <ul style="list-style-type: none"> • Une capsule vidéos/podcast de sensibilisation sur l'importance de la médiation familiale, destinée aux familles, d'une durée de 2 min en arabe avec sous titrage en amazigh, à diffuser dans les chaînes YouTube et réseaux sociaux 	20 jours	40 %

VIII. Dossier de soumission :

1. Dossier Administratif :

Le dossier Administratif doit comprendre les documents précisés dans le paragraphe VI .

Documents à Soumettre, à savoir :

- Présentation de l'entité soumissionnaire
- Note de présentation de l'équipe technique
- Attestations de référence
- Portfolio du prestataire

2. Offre technique pour le lot 1 :

Elle doit comprendre les éléments listés ci-après :

- La méthodologie pour la réalisation de l'ensemble de la mission détaillée action par action avec tableau d'affectation des ressources humaines proposés pour la réalisation de la prestation ; descriptif des moyens techniques dont dispose le prestataire pour la réalisation des différentes actions notamment pour le développement du contenu digital et la production des supports de sensibilisation
- Le planning de la réalisation de chaque action ;
- Les CV actualisés de chaque membre de l'équipe proposée avec leurs attestations de référence et toute information utile.

3. Offre technique pour le lot 2 :

Elle doit comprendre :

- Le cahier de mission avec descriptif des moyens humains et techniques,
- Le chronogramme de réalisation des différentes composantes de la prestation
- Les CV actualisés de chaque membre de l'équipe proposée avec leurs attestations de référence et toute information utile témoignant de l'expérience du prestataire avec descriptif des moyens techniques nécessaires pour la réalisation des prestations de ce lot 2.

L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer les prestations par lot, avec la possibilité d'attribuer chaque lot à un prestataire différent, bien que les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un seul lot.

4. Offre financière :

Elle doit être formulée en dirham marocain (MAD), Hors Taxes et en Toutes Taxes Comprises, un forfait d'honoraires total (y compris toute autre charge liée à la réalisation des prestations) pour la réalisation du lot sujet de la soumission, en plus du détail des honoraires propres à chaque lot et le total des honoraires de réalisation des deux lots (si le soumissionnaire postule pour les deux lots).

NB : il est à souligner que le prestataire doit soumettre 2 propositions séparées pour chacun des lots : une pour l'offre technique et une deuxième pour l'offre financière avec précision des honoraires pour chaque lot

Méthodologie d'évaluation des offres :

- **Évaluation technique (pondération de 70% de la note globale)** : Un score technique (St) avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique. Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

Lot 1 :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse et sa correspondance globale aux exigences de TDR	20
Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de l'approche proposée	20
Qualité du planning de réalisation	20
Profil de l'équipe (40 points)	
Pertinence des profils et des expériences de l'équipe chargée d'exécuter la mission	20
La qualité des expériences précédentes de l'équipe Avec 2 attestations de référence de chaque profil	20
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

Lot 2 :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse et sa correspondance globale aux exigences de TDR	20
Méthodologie (20 points)	
Qualité de l'approche proposée	10
Qualité du planning de réalisation	10
Profil de l'équipe et qualité des moyens technique (60 points)	
- Pertinence des profils chargée d'exécuter la mission (30) - Moyens techniques dont ils disposent (10)	40
La qualité des expériences précédentes de l'équipe, avec 2 attestations de référence de chaque profil	20
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

La proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire du nombre de jours ouvrables prévus. Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape. Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

- *Evaluation Financière (100 points maximum)*

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)	
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)	100
EVALUATION FINANCIERE - Total des Points	100

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$\text{➤ } Sf = 100 \times Om/F$$

Om : Offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

➤ *Evaluation finale et attribution du marché*

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères des évaluations Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre, selon la répartition suivante :

St = 70% de la note globale

Sf = 30% de la note globale.

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$\text{Sg} = (\text{St} \times 70\%) + (\text{Sf} \times 30\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

IX. Soumission

Cette consultation est ouverte aux bureaux d'études et de consulting, aux agences de communication et ou groupe d'expert(e)s nationaux ou internationaux. Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres en format électronique exclusivement à l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org au plus tard le 29 janvier 2025 avant midi (GMT+1), dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet de la consultation «**Appel à consultation pour Le recrutement d'une équipe d'experts (es) ou /Bureau d'Études pour l'appui à la promotion de la médiation familiale : Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation sur la médiation familiale, et production des supports de sensibilisation sur la médiation familiale**»

- Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.
- Toutes les propositions soumises par courrier électronique doivent être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).
- La proposition technique et la proposition financière doivent être envoyées sous forme de fichiers séparés et **clairement indiquées dans le nom du fichier** (*l'offre technique et financière du lot 1 doit être distinguée de l'offre technique et financière du lot 2*)
- Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.
- Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.
- Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à Madame Malika El Atifi à l'adresse e-mail : melatifi@unicef.org

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Bureau du Maroc N°1, Bloc I, 4ème étage, secteur 28 au bâtiment Espace les Patios- Hay Riad- Rabat